

Image not found or type unknown



Héritage de notre grand-mère

Par **MAZARIN roseline**, le **07/08/2018** à **19:43**

Notre grand-mère était propriétaire d'un terrain. de son grand âge elle est parti vivre avec une soeur et y est décédée depuis 34 ans. Son fils unique est décédée avant elle. Aujourd'hui un monsieur dit être propriétaire de son terrain. Pouvait elle vendre en totalité son terrain sans nous en informer et déshériter ses petits-enfants. Après ce délai peut on encore réagir? Ya t'il un moyen de vérifier si la vente à été faite?

Bonjour,

Les formules de politesse sont obligatoires sur ce forum comme sur les autres...

Merci pour votre attention...